Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 031-263103095-20260408-CCAS_CA_2026_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale **- COMMUNE DE FONSORBES –** *Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance-du-Touch*		Séance du **08 avril 2026**
L'an deux mille vingt-six, le 08 avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fonsorbes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr LAFOUX Mathieu.		Acte n° **CCAS 2026-01**
Présent·e·s	Mmes BACCOU Valérie, BUSSIERE Céline, COUSTEAU Sophie, DURIER Marie-Françoise, ECHE Patricia, GORNET Audrey, LABRUYERE Martine, LACOSTE Christine, LAFFONT Nicole, LEMIRE Claudine, OUSTY Marie-Thérèse, PAUSÉ Johanne MM. DARAM Pascal, DUPUY Aurélien, LAFOUX Mathieu	**Membres en exercice** 17
Absent.e.s représenté.e.s	Mr ALLAGNAT Jean-François a donné procuration à Mme DURIER Marie-Françoise Mme BAUDRY Dominique a donné procuration à Mr LAFOUX Mathieu	**Membres présents** 15
Absent.e.s		**Date de la convocation** 03/04/2026
Secrétaire de séance	Mme GORNET Audrey	

Thème	5.1 – ELECTION EXÉCUTIF
Objet	**ÉLECTION DU VICE PRÉSIDENT**

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président. Il élit également un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président. ».

Considérant que Mr le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature.

Considérant que Mr DARAM Pascal et Mme LACOSTE Christine se sont portés candidats à la fonction de Vice-Président du CCAS

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets.

Chaque administrateur du Conseil d'Administration, élu et nommé, à l'appel de son nom, exerce le vote et dépose dans l'urne son bulletin de vote sous enveloppe fermée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Mr DARAM Pascal :
Pour : 15 voix

- Mme LACOSTE Christine :
Pour : 2 voix

Le Conseil d'Administration du CCAS,
Après en avoir délibéré à la majorité absolue des membres présents et représentés
DÉCIDE

Article 1 : d'élire Mr DARAM Pascal, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fonsorbes.

Article 2 : d'autoriser Mr le Maire, Président du CCAS, à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération, et à signer tous documents utiles à cet effet.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 031-263103095-20260408-CCAS_CA_2026_01-DE

Thème	5.1 – ELECTION EXÉCUTIF
Objet	**ÉLECTION DU VICE PRÉSIDENT**

Article 3 : que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Mairie de Fonsorbes. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Monsieur le Maire,
Président du CCAS

Mathieu LAFOUX

CCAS DE FONSORBES (Haute-Garonne)

La Secrétaire de Séance

Audrey GORNET

Délibération publiée sur le site internet de la Mairie de Fonsorbes le	*16/04/2026*
Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS du 08.04.2026 publié sur le site internet de la Mairie de Fonsorbes le	*16/04/2026*